

La tragédie de Vers

Juin 1944

LA TRAGÉDIE DE VERS	4
D'APRÈS LE RAPPORT ADRESSÉ AU MÉMORIAL DE L'OPPRESSION (PRÉFECTURE DU RHÔNE)	4
EXTRAIT DE L'ALLOCUTION DE M. LESCHELIER	8
EXTRAIT DU RAPPORT ANNEXÉ MENTIONNÉ DANS LE RAPPORT DU MÉMORIAL DE L'OPPRESSION	8
EXTRAIT DE L'ALLOCUTION DE M. MAROIS	9
LIBÉRATION !	10

Trop souvent, avec le temps, on a tendance à oublier les crimes et les atrocités de la guerre ; aussi cet opuscule, sans parti pris et plutôt en-dessous qu'au-dessus de la vérité, a pour but, non pas d'apprendre la haine aux générations à venir, mais de leur montrer qu'aux heures les plus sombres, jusque dans les villages les plus reculés de France, on ne désespérait pas ; malgré la terreur, la Gestapo, la Milice, les SS et l'orgueilleuse Wehrmacht, on entretenait avec ferveur l'amour de la liberté et le culte de la Patrie.

Dans ce petit village, chaque fermier avait son réfractaire ou ravitaillait la Maquis, la famille du château avait déjà, avant la catastrophe, deux fils déportés en Allemagne pour faits de résistance, un autre était en Afrique et combattait dans la 1^{re} Armée. C'était un de ces coins ruraux de la vraie France, les gens y étaient laborieux, la famille à l'honneur et les enfants nombreux, avec son château fier et superbe, sa chapelle élégante, son moulin et son huilerie aux machines neuves et modernes sous un vieux toit de tuiles grises : tout n'était que passé, tradition, souvenir. La Bretagne a ses Pardons ; de sa chapelle à la grotte où veille la Vierge, Vers avait ses processions et les chants retentissaient dans la campagne riante et ensoleillée : tout n'était que vie, espoir, lumière, poésie.

Un jour, sans doute sur l'indication d'un misérable, l'ennemi est venu ; brutalement, il a semé la mort et laissé des ruines sur lesquelles aujourd'hui planent les corbeaux.

Mais déjà la volonté de reconstruction se manifeste dans l'esprit de ses habitants, Vers renaîtra, Vers sera rebâti, et plus jamais l'Allemand ne pourra le détruire.

Julien DURY

Saint-Igny-de-Vers, 1945

LA TRAGÉDIE DE VERS

d'après le rapport adressé au mémorial de l'oppression (Préfecture du Rhône)

Renseignements relatifs au double meurtre et à la destruction du village de Vers, perpétrés par les autorités d'occupation du 19 juin 1944 au 22 juin 1944.

Victimes :

Raoul CELLARD du SORDET (torturé et fusillé), né à Saint-Igny-de-Vers (Rhône), le 15 août 1917, célibataire, ingénieur agronome, prisonnier rapatrié, membre actif de la Résistance.

Noël GUITTAT (assassiné), né le 27 décembre 1920, à Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire), marié, père d'un enfant ; profession : jardinier.

19 juin 1944. Une voiture Peugeot, gazo, type familial, contenant cinq Allemands en tenue civile, arrivait par la route de La Clayette. Elle s'arrêta derrière le château appartenant au comte CELLARD du SORDET, lieu de Vers, commune de Saint-Igny-de-Vers (Rhône). Trois hommes en descendirent et prirent un sentier afin d'arriver à l'arrière des bâtiments, pendant que les deux autres faisaient le tour avec la voiture par le chemin du village et arrivaient par devant. Ces derniers entrèrent, tandis que les autres gardaient les issues arrière et latérales. Ils furent reçus par Mlle Cécile BASSET, employée aux cuisines. Le premier homme lui dit qu'il voulait voir le patron. Comme elle lui demandait son nom, il répondit qu'il le connaissait bien. Raoul du SORDET se présenta aussitôt et ils le gardèrent à vue. Ils commandèrent une omelette aux cuisines pour une quinzaine de camarades qui, disaient-ils, devaient arriver. Ils se firent également servir à boire et, sans attendre, l'un d'eux demanda à la comtesse de le conduire dans une ferme.

À ce moment-là, ceux restés au château aperçurent un homme armé qui se dissimulait près de la chapelle. La fusillade éclata : les Allemands, armés de pistolets et de mitraillettes, tirèrent les premiers et le manquèrent ; en revanche, ils blessèrent un jeune garçon de quinze ans qui tentait de s'échapper. Huit hommes du maquis, cachés dans les environs immédiats, furent alertés par les coups de feu et ripostèrent. Deux Allemands furent blessés, l'un gravement d'une balle qui lui traversa l'abdomen, l'autre légèrement au talon.

Pendant la fusillade, les Allemands se tenaient étroitement rapprochés des personnes qu'ils avaient préalablement rassemblées, s'abritant parfois derrière elles pour tirer. Raoul du SORDET fit un pansement au blessé grave devant le château.

Il y avait alors les personnes suivantes :

- RAJAUD Joseph, journalier, travaillant au château, habitant Saint-Igny-de-Vers ;
- DUFOUR Lucien, journalier, travaillant au château, demeurant à Saint-Clément-de-Vers ;
- JEANNOT Eugène et sa sœur, fermiers dans le voisinage immédiat du château ;
- BESSON Louis, fermier à La Roche, commune de Saint-Igny-de-Vers ;
- Mme GUITTAT, femme du jardinier ;
- Mme BALLANDRAS et ses enfants, garde-forestier du château ;
- LIVET Jean-Claude, domestique de ferme chez Jeannot ;

- Mlle Cécile BASSET, cuisinière ;
- les plus jeunes enfants du comte : deux garçons et trois filles, de 8 à 15 ans, ainsi que leur institutrice.

Il y avait aussi FENAILLON le jeune, blessé légèrement à l'épaule et au pied par les Allemands au début de la fusillade, et Raoul qui était déjà gardé à vue. Les Allemands lui avaient fait quitter ses chaussures et ses chaussettes pour le faire marcher pieds nus dans la boue, car il pleuvait.

Le temps passait. Les Allemands ne se sentant pas en sûreté, voulurent repartir, mais leur voiture resta en panne. Ils n'étaient plus que deux hommes valides, car le troisième, pris à parti par des tireurs du maquis en allant visiter la ferme, avait dû s'enfuir dans une autre direction. Les clefs du garage du château ayant été emportées par le comte, ils furent contraints de prendre un âne et un tombereau, sur lequel ils chargèrent les deux blessés. Ils partirent en direction de La Clayette, emmenant avec eux Raoul du SORDET, Alexis BALLANDIER et Lucien DUFOUR, derrière lesquels ils continuèrent de s'abriter étroitement, envoyant parfois des rafales de mitraillettes dans les buissons en tirant par-dessus les épaules. À trois kilomètres, un camion les doubla. Ils l'arrêtèrent et le réquisitionnèrent pour les transporter à Paray-le-Monial.

Là-bas, d'après ce que raconte Alexis BALLANDIER, on les promena à pied toute la nuit dans la ville, tantôt nus, tantôt en chemise sans pantalon, toujours les bras en l'air. Lorsqu'ils tombaient à cause de la fatigue, on les faisait relever à coups de pied n'importe où sur le corps. À la suite de ce traitement, Alexis BALLANDIER resta plusieurs jours sans pouvoir s'asseoir. Raoul subit, de plus, les tortures mentionnées au rapport annexé¹, comprenant de multiples coups, l'ongle du pouce gauche décollé jusqu'à la base, les organes génitaux noirs et enflés, mais il était difficile de définir si c'était par suite des coups ou par d'autres moyens.

20 juin, 17 heures. Les Allemands, au nombre d'une compagnie, revinrent. Ils se divisèrent en deux groupes, l'un de 72 hommes, l'autre d'une cinquantaine environ. Les premiers contournèrent et franchirent la montagne pour arriver de l'est et encercler le secteur, les seconds arrivèrent du nord par la route. À un kilomètre en aval du château, ces derniers laissèrent quelques soldats qui eurent pour mission d'arrêter la circulation. Ils trouvèrent des ouvriers chargeant du bois sur un camion, deux cantonniers, un fermier et son domestique, ainsi que quelques cyclistes auxquels ils volèrent les vélos et vélomoteurs. Ils leur firent quitter les pantalons et les mirent à genoux en bordure de la route.

Après cela, ils les firent monter dans le camion transportant le bois et les conduisirent devant le château où attendaient les deux prisonniers de la veille, ainsi que d'autres personnes ramassées au hasard de la campagne par le groupe venu de la direction opposée.

Il y avait les personnes suivantes :

- MOREL Camille, cantonnier à Saint-Igny-de-Vers, lieu du Bourg ;
- MOREL Camille, cantonnier à Saint-Igny-de-Vers, lieu de la Vendennesse
- BESSON, de La Roche, fermier à Saint-Igny-de-Vers ; son domestique, LAFOND, de Monsols ;
- M. et Mme BALLANDIER, garde-forestier, et trois de leurs fils ;
- BOLLERY Joannès, infirmier à l'Asile de Bron ;

¹ Voir p. 8.

- FAYARD Marius, fermier à Chemarin, commune d'Aigueperse, et ses deux domestiques ;
- M. FAYARD-LACARELLE de Saint-Igny-de-Vers ;
- M. et Mme BELIN, meuniers à Vers (victimes mentionnés au rapport annexé) ;
- M. Marius FAYARD, domestique chez Brigaud, à Vers ;
- M. l'Abbé RATIVET, curé de Saint-Igny-de-Vers.

Pendant qu'une partie des soldats surveillait les gens et les prisonniers – dont l'un, Raoul, était étendu à terre, pieds et mains liés –, l'autre partie pilla le village et mit le feu au château. Lorsque la fumée et les flammes commencèrent de s'échapper des fenêtres supérieures, un officier parut rechercher un homme en l'appelant : « Sergent Kint » (ou Kind, témoin Marius Fayard). Ce dernier sortit du château. Après quelques paroles en allemand, on enleva les fers du prisonnier, on lui ordonna de se lever et de marcher sur la pelouse. Le sergent Kint lui tira alors, d'une distance de 5 mètres, une rafale de mitraillette dans le dos. Un autre soldat s'assura de sa mort et lui tira trois balles de revolver dans la tête. On ne s'occupa pas davantage du second prisonnier qui, en raison de son jeune âge, dut être négligé.

Il est à remarquer que les Allemands firent sciemment voir au prisonnier, Raoul du SORDET, qui supporta la torture et la mort avec courage et stoïcisme, qu'on pillait et incendiait son village avant de l'exécuter.

Le prêtre qui se trouvait là eut l'autorisation d'exercer son ministère auprès de la victime, et il put échanger quelques paroles avec elle, pendant qu'elle était liée et que le château brûlait déjà.

Immédiatement après l'exécution, on fit descendre des camions les personnes qu'on avait amenées pour assister à cette opération de représailles. On les fit aligner sans ordre devant la façade et, au bout d'un moment, on leur dit de partir.

22 juin, 7 heures. M. CHABANON, régisseur à la maison de Gatelier à Vers, et M. Noël GUITTAT, jardinier, descendaient la route venant de Saint-Igny-de-Vers, probablement dans l'intention d'aller récupérer ce qui pouvait rester de leurs biens dans les décombres de leur village. Ils furent alors arrêtés par deux Allemands (l'un quatre galons sur la manche, l'autre trois, témoin M. Chabanon). Ces derniers leur demandèrent où ils allaient. Ils répondirent qu'ils allaient couper des sapins dans la forêt, au-delà du village. Sceptiques, les deux officiers leur demandèrent leur carte d'identité, qu'ils étudièrent attentivement tout en regardant une feuille de papier sortie de leur poche. Après quelques paroles, ils les emmenèrent dans les ruines, où l'interrogatoire recommença. M. CHABANON reçut deux violents coups de crosse, l'un à l'épaule, l'autre à la poitrine. Noël GUITTAT fut contraint de réparer les voitures, auxquelles il fallait mettre des roues ou bien en changer. Cela dura environ une heure et demie. Ensuite, les Allemands firent rassembler tout le monde, qu'ils mirent à genoux (témoin M. Besson).

Il y avait :

- Mme CHETAIL, meunière au Sordet ;
- Mme GELIN, institutrice à Saint-Clément-de-Vers ;
- Mme DESCROUX, fermière à Vaudemont, commune de Saint-Igny-de-Vers ;
- M. DESCROUX, son mari ;
- M. BESSON, fermier à La Roche, commune de Saint-Igny-de-Vers ;

- MM. CHABANON et GUITTAT, les deux qui étaient tenus pour suspects.

Les cinq premiers avaient été arrêtés alors qu'ils étaient venus rendre un dernier hommage à Raoul du SORDET, abattu l'avant-veille. Les Allemands, eux, étaient environ 25 : une partie surveillait les gens, l'autre entassait dans les camions ce qui pouvait rester des animaux de basse-cour ou de bétail errant dans les ruines et les abords.

C'est alors que l'officier, s'adressant aux personnes rassemblées, leur fit un petit discours dans lequel il dit : « Nous étions venus pour voir le chef de la maison, nous avons été attaqués sans provocation de notre part et nous avons eu deux blessés. Nous avons ordre de tuer tous les jeunes du pays, ils doivent payer ! Vous m'avez bien compris. » Et, s'adressant à Noël GUITTAT, il lui dit : « Vous, jeune homme, approchez. » Il le fit mettre sur la pelouse, le dos tourné, et, sur son ordre, trois hommes, armés de fusils, l'abattirent par derrière. Les balles, entrées par la nuque, ressortirent et laissèrent une blessure béante à la partie frontale gauche.

Après quoi, les Allemands firent disperser les gens. Ils fouillèrent le cadavre de Noël GUITTAT, lui volèrent son portefeuille dans lequel étaient tous ses papiers et son argent de jeune père de famille totalement sinistré depuis 35 heures. Ils attelèrent une voiture en remorque, en chargèrent une deuxième et s'en allèrent.

Ainsi s'acheva une tragédie qui, pendant plusieurs semaines, fit régner la terreur sur les habitants de la région jusqu'à la fin du mois de juillet. Rares étaient les personnes qui osaient s'aventurer, même pour des travaux de première nécessité, dans les ruines de ce qui fut un village riant, plein de vie et de jeunesse, comme l'était celui-là avant le 19 juin 1944.

Julien DURY

Extrait de l'allocution de M. LESCHELIER

Je m'incline également, avec beaucoup de respect, devant Mme Veuve Guittat, qui a perdu ce qu'elle avait de plus cher, le compagnon de sa vie. Il est du devoir de tous de ne jamais oublier la détresse de cette jeune épouse, et de l'aider moralement et matériellement à surmonter la dure épreuve qu'est celle d'un foyer détruit.

Extrait du rapport annexe mentionné dans le rapport du mémorial de l'oppression

Je remonte au château, je traverse de nouveau la pelouse et, à un endroit où l'herbe n'a pas été foulée par les soldats en ripaille, macabre surprise et, maladresse due peut-être à la fatigue, j'accroche du pied et tombe sur le cadavre de Raoul ; à la lueur de mon briquet, je le regarde, il est étendu de tout son long, la face contre terre, une main derrière le dos, l'autre repliée sur le côté ; je le retourne sur le dos, je le soulève pour l'emporter à la chapelle, il est trop lourd, pas encore complètement froid, j'entends floc, floc, sans doute des caillots de sang dans sa poitrine criblée de balles, les trous de la sortie des balles apparaissent nombreux sous la gorge ; je reste quelques instants et je m'en vais.

Je prends un peu de repos jusqu'à 6 heures ; je redescends à Vers ; arrivé à 7 heures 30, je trouve sur les lieux Noël Guittat, jardinier ; nous visitons les décombres et bientôt arrivent d'autres personnes : MM. Chabanon, Balandier et ses deux fils, Marius, domestique chez Brigaud ; avec l'aide de Guittat, je déshabille Raoul pour relever les traces de sauvagerie et de brutalité dont les Boches l'ont marqué ; il a sur la figure plusieurs ecchymoses, les parties et le bas-ventre sont noirs de coups, on relève sur la hanche droite une trace de coup faisant presque tuméfaction, de la largeur de la main ; de nombreuses traces de coups sur les jambes, le dos, la région lombaire et sacro-iliaque ; les poignets sont enflés, mais ne semblent pas brisés, l'ongle du pouce gauche est décollé aux trois quarts et retourné, ce doigt est très enflé, l'annulaire gauche n'a été que légèrement touché. Nous pensons le photographe pour un dossier de crime de guerre, mais devons y renoncer faute d'appareil.

8 heures 30 : à l'aide de Balandier, de Marius de chez Brigaud, nous portons, sur une échelle, Raoul à la chapelle.

Extrait de l'allocution de M. MAROIS

Sous-préfet de Villefranche

Nous commémorons aujourd'hui l'horrible tragédie qui, il y a à peine un an, plongeait dans le deuil ce paisible hameau de Vers. Il n'est pas une seule région de France que la barbarie allemande ait respectée. Partout où il a passé, le hideux monstre nazi a laissé l'empreinte sanglante de sa botte. Partout il a voulu détruire, pour que jamais ne puisse renaître cette France qu'il haïssait.

Le monde civilisé n'avait encore pas connu un tel déchaînement de sauvagerie et de cruauté. Pendant quatre ans, nous avons vécu dans une stupeur horrifiée. Le monde jugera et flétrira le peuple allemand qui, sans se révolter, a permis que tant de crimes soient consommés.

Je voudrais maintenant rendre un public hommage à la famille du Sordet, dont tous les membres ont, au cours de cette guerre, servi le pays avec une abnégation et un sens du devoir qui méritent d'être cités comme modèles de patriotisme ; cette famille qui a tout risqué, tout sacrifié pour la France ; cette famille dont un fils a trouvé une mort héroïque, dans les circonstances que je viens de rappeler, dont deux autres, déportés en Allemagne, viennent de regagner leur foyer ; dont trois autres fils encore se sont battus dans les rangs de l'armée, l'un d'eux ayant été blessé en Italie.

M. Cellard du Sordet, en perdant son fils Raoul, a été cruellement atteint dans ses sentiments paternels. Je croirais offenser à sa douleur et profaner le geste de piété que nous accomplissons en ce moment si je lui décernais les louanges qui lui sont dues. Je ferai donc le silence sur son action personnelle dans la Résistance, aussi bien que sur le courage avec lequel il a su faire taire ses sentiments de père de famille pour n'écouter que l'appel plus impérieux que lui adressait la France meurtrie. Qu'il me soit néanmoins permis de le féliciter d'avoir donné au pays d'aussi admirables défenseurs et d'avoir su leur insuffler le patriotisme qui l'anime lui-même.

Mesdames, Messieurs, élevons nos pensées avec émotion et ferveur vers Raoul du Sordet et Noël Guittat, et jurons de ne jamais oublier leur sacrifice.

Je m'incline avec respect devant la douleur des familles de ces deux héros et je leur présente l'hommage de reconnaissance de la France et de la République.

LIBÉRATION !

Libération. Quel enthousiasme, quelle joie, quelle espérance, souvenez-vous...

La patrie est libérée. Notre beau pays va renaître.

Mais que de sacrifices. Que de deuils, que d'horreurs il a fallu supporter pour cette délivrance !

La France est couverte de ruines ; partout elle pleure les meilleurs de ses fils.

Beaucoup de villages de chez nous restent marqués à jamais par la barbarie nazie.

Des noms qui n'avaient jusqu'alors suscité que des visions de poésie et d'étrange douceur, évoqueront désormais, et pour longtemps, des visions d'enfer.

À Vers, ce coquet petit hameau, c'est l'assassinat, le pillage, l'incendie.

Raoul du Sordet, Noël Guittat, deux fils de France, deux hommes de chez nous massacrés : l'union dans la mort comme dans la lutte.

Vous qui êtes tombés, vous qui avez souffert, qui avez été si cruellement éprouvés dans vos affections ou dans vos biens, votre union a été concrétisée dans le malheur. Qu'elle se manifeste pour nous tous par la volonté de refaire plus belle et plus noble notre Patrie ; qu'elle renaisse pour la reconstruction d'une France nouvelle, comme elle s'est manifestée dans l'oppression et dans la résistance libératrice.

Et vous, chers petits enfants, souvenez-vous, à la lecture de cette maquette, que notre belle histoire de France est faite de l'ensemble du travail de chacun, de l'idéal de tous, et du sacrifice des meilleurs.

L. LESCHELIER,
Maire de Saint-Igny-de-Vers,
Président du C.D.D.